

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 28/05/2021

Convention de revitalisation du bassin d'emploi entre l'Etat et Michelin : 3 nouveaux dossiers retenus avec à la clé la création de 44 emplois sur trois ans

Le 10 octobre 2019, la direction du groupe Michelin annonçait la fermeture de son site à La Roche-sur-Yon.

A travers la convention bilatérale de revitalisation du bassin d'emploi signée le 30 juin 2020 entre l'État et la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin, le groupe Michelin a pris l'engagement d'aider financièrement, sur 3 ans, à la création d'autant d'emplois que ceux perdus par le territoire du fait de la fermeture du site.

Cette aide s'élève à 3,7 M€ pour **613 emplois à créer**, répartie comme suit : 72% consacrés au soutien direct d'aide à la création d'emplois sur le territoire et 28% affectés à des aides indirectes (études, accompagnement des maîtres d'ouvrage...).

Dans le cadre de cette convention de revitalisation du territoire, **Benoît Brocart, préfet de Vendée, a présidé le 27 mai 2021 la quatrième commission d'engagement avec Thierry Martin-Lassagne, directeur de Michelin Développement France.**

Ce comité, animé par Didier Gimel, chargé de mission Michelin Développement, a pour mission de valider les projets d'entreprise et de réseaux d'entreprise sollicitant une aide financière de Michelin, au titre de la revitalisation du territoire, pour les soutenir dans leur développement.

Michelin Développement vient en effet en soutien des TPE-PME qui présentent un projet de recrutement d'au moins 5 emplois en CDI dans les trois ans. Ce comité assure également le suivi opérationnel de l'avancement des actions prévues dans le cadre de la convention.

La commission a retenu **trois nouveaux dossiers permettant la création de 44 emplois sur trois ans**. Ces dossiers concernent les entreprises **Vent des Saveurs à Talmont Saint Hilaire, Cistebois à Beaulieu sous la Roche et la Carrosserie Brondy à Chantonay.**





Ces 44 emplois sont imputés à la convention de revitalisation, qui porte sur 613 emplois. A ce jour, les projets portés par 15 entreprises au total ont été retenus permettant la création de 217 emplois sur trois ans.

**Service départemental
de la communication interministérielle**

Service de presse Michelin : 01 45 66 22 22

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16

Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

 www.vendee.gouv.fr -  @PrefetVendee -  @PrefetVendee -  prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon